



COMMUNE DE  
SAINT-PAUL DE VENCE  
(06570)

ALPES MARITIMES

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER n°6 (OUEST)

regroupant :

- >>le chemin de Saint-Etienne ;
- >> les chemins du Défoussat, Fontaine de la Source, Fontmurado ;
- >> la route de la Colle et le boulevard Sauvaigo.

**du samedi 12 mars 2016, à l'Auditorium**

### Etaient présents :

M. Joseph LE CHAPELAIN, *Le Maire* ; Mme Nadine GASTAUD, Mme Edith CAUVIN *Adjointes* ; Mmes Sandrine DALMASSO, Catherine HOUZE, Laurence HARTMANN, Eliane VINCENT, *Conseillères municipales* ; M. Jean-Michel DELORD, *Conseiller municipal* ;  
Mme Lydie Bray, *la DGS* ; M. Olivier CAVELLI, *le chef de la Police municipale*.

M. le Maire remercie les riverains de leur présence et ouvre la séance. Il rappelle le dispositif « alerte citoyen » et conseille aux personnes présentes de s'inscrire afin d'être informées, selon leur choix, de tous les événements communaux, des alertes météorologiques (inondation, canicule), de la vie scolaire, etc.

La parole est donnée aux riverains :

## 1°) ENVIRONNEMENT :

### **Chemin de Fontmurado :**

- Les problèmes de débordement et des ruissellements d'eau seraient dus au passage de câbles téléphoniques dans la canalisation d'eau ; les services iront contrôler. M. le Maire souligne que *Fontmurado* signifie *fontaine emmurée* : la présence de ces fontaines expliquerait également les ruissellements sur cette voie.
- Un particulier a installé une canalisation dans le vallon ce qui freine voire entrave l'écoulement des eaux. Est-ce légal? Les services vont aller constater et faire régulariser, le cas échéant.
- Un riverain remercie l'intervention de la Police municipale qui a permis de faire débroussailler le fond du vallon.

### **Collecte des déchets**

Un administré suggère d'espacer la collecte du verre car les containers sont rarement pleins. M. le Maire propose de relayer cette information à la CASA, compétente en la matière, afin qu'une étude soit faite.

## 2°) VOIRIE ET SÉCURITÉ

### **Chemin de Saint-Etienne :**

- Rappel : à la demande de riverains, des coussins berlinois chemin saint Etienne ont été installés, puis déplacés, l'un d'entre eux finalement ôté, en raison du bruit occasionné qui dérangeait les voisins. De ce fait, il en reste un à placer.  
Le Maire de répondre que toute demande d'installation de dispositif de sécurité est à lui transmettre par écrit afin que la proposition puisse être étudiée par les services. Cependant il faut savoir que la législation est stricte en la matière.
- Des camions sont garés face à un garage et cela gêne. La Police Municipale a constaté. Il s'avère que cette partie de la voie est colloise. Nous avons fait remonter l'information.
- Le panneau STOP n'est jamais respecté. La police peut-elle intervenir ? Oui et nous allons également en informer la gendarmerie.

- Félicitations et remerciements pour le nouveau rond-point en bas de Saint Etienne. Certains riverains craignaient l'affluence des touristes pour aller à Saint Paul, or ce n'est pas le cas.
- Remerciements d'un riverain pour la haie taillée suite à l'intervention de la Police Municipale. Le Maire de rappeler que cette intervention de nos services s'avère parfois longue car des investigations sont nécessaires pour contacter les propriétaires (courriers recommandés restant parfois sans réponse). Dans le cas présent, nous avons fait réaliser la taille sur nos deniers et ensuite, le Trésor public se chargera de recouvrer les sommes que nous avons engagées.

**Route de la colle** : à hauteur de la Galerie Bogena / l'Olivier Rouge la vitesse autorisée est de 70km/h et c'est dangereux, pourquoi ne pas la limiter à 50 km/h?

Etant une route départementale, la décision n'appartient pas à la commune. Cependant, nous allons relayer cette demande aux services du Conseil départemental.

**Le Chemin du Defoussat** est en très mauvais état. Pourquoi rien n'est-il fait? Ce chemin est certes communal mais entièrement collois. Nous allons envoyer un courrier en ce sens à la Mairie de La Colle-sur-Loup.

**Chemin Fontmurado**, des travaux de réfection de la voirie sont-ils envisagés ?

Le Maire de répondre que la commune donne priorité à la réfection de ses chemins communaux « publics », puis aux chemins privés situés sur le territoire communal. Dans le cas présent, le chemin est privé. Cette année évidemment ce ne sera pas possible, les budgets sont déjà alloués.

**Le chemin des fourches** n'est pas du tout entretenu.

Ce chemin appartient pour moitié à Colle-sur-Loup. Nos services vérifieront de quelle partie du chemin il s'agit et contacteront la commune de la Colle-sur-Loup.

### 3°) VOISINS VIGILANTS:

Le chef de la Police municipale annonce que le nombre de cambriolages à Saint-Paul de Vence a été moindre cette année : trois, ce qui est peu. La délinquance sur la commune a diminué de 10% depuis 2012. Cependant, il faut rester VIGILANT et ne pas hésiter à appeler la Police Municipale ou la gendarmerie en cas de comportements suspects.

Une personne demande quelle est la démarche pour devenir « voisins vigilants ». Le chef de la Police de répondre qu'il convient tout d'abord de désigner un référent qui se chargera d'établir une chaîne avec ses voisins. Ensuite, la démarche pourra être initiée auprès de la Police Municipale.

Un riverain remercie le passage des policiers pendant qu'il était parti en vacances. Le chef de la Police précise qu'il s'agit de l'« Opération Tranquillité Vacances », une autre des actions de sécurité et de surveillance rapprochée des domiciles, proposée gratuitement à tout administré qui en ferait la demande à son service.

### 4°) DIVERS

- D'avis unanime, une super mention pour la nouvelle formule des Echos : c'est beau, complet, plaisant à lire et instructif.
- Rappels sur les thématiques suivantes : l'**écobuage** (Echos n°7 : Oct/Nov/Déc. 2015 et n°8 Janv./Févr./Mars 2016), le **conciliateur de justice** et la **collecte des déchets** (Echos n°8). Les archives des Echos consultables sur le site de la mairie <http://www.saintpauldevence.org/>